

2G FINANCES
Société à responsabilité limitée au capital de 4 109 220 euros
Siège social : 75 Boulevard Joliot Curie - 44200 NANTES
493 355 556 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2026

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élevant à 344 501,86 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 344 501,86 euros
- A la réserve légale 17 225,09 euros
Laquelle est ainsi dotée à hauteur de 396 675,57 euros
- Ramenant le bénéfice distribuable à 327 276,77 euros
- A titre de dividendes aux associés 146 000,00 euros
Soit environ 26,29 euros par part
- Le solde 181 276,77 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève à 950 085,24 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 146 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Cet abattement ne bénéficie qu'aux seuls associés personnes physiques.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

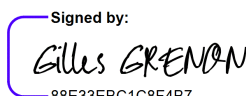
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juillet 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Monsieur Gilles GRENON

Signed by:

88E33EBC1C8F4B7...

SARL 2G Finances

Signed by:

Gilles GRENON

88E33EBC1C8F4B7...

Actif		Au 31/01/2026			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/01/2025
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
		Fonds commercial			
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
		Autres immobilisations corporelles	196 137	37 624	158 513
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			14 140
		TOTAL	196 137	37 624	158 513
	Immobilisations financières (2)	Participations	300 565	83 070	217 495
		Créances rattachées à des participations	6 128 814		207 995
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			4 297 022
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL	6 429 379	83 070	6 346 309
Total de l'actif immobilisé (III)		6 625 517	120 694	6 504 823	4 519 157
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements			
		En-cours de production de biens			
		En-cours de production de services			
		Produits (intermédiaires et finis)			
		Marchandises			
		TOTAL			
	Créances (3/4)	Avances et acomptes versés sur commandes			
		Créances Clients et Comptes rattachés	40 883	40 883	32 302
		Autres créances	374 054	374 054	392 658
		Charges constatées d'avance	4 006	4 006	5 584
		Capital souscrit appelé, non versé			
		TOTAL	418 944	418 944	430 545
	VMP	Actions propres			
		Autres titres	50 000	50 000	54 386
Divers		Instruments financiers à terme et jetons détenus			
		Disponibilités	54 194	54 194	681 121
		TOTAL	104 194	104 194	735 508
Total de l'actif circulant (IV)		523 138		523 138	1 166 054
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		7 148 656	120 694	7 027 962	5 685 212
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an				6 128 814	4 297 022
(3) Dont à moins d'un an				418 944	
(4) Dont à plus d'un an					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

SARL 2G Finances

Passif		Au 31/01/2026	Au 31/01/2025
Capitaux propres	Capital (dont versé : 4 109 220)	4 109 220	4 109 220
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	379 450	319 127
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	768 808	2 669
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	344 501	1 206 462
	Situation nette avant répartition	5 601 980	5 637 478
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	5 601 980	5 637 478
Provisions	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Dettes (2)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		31 499
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées		31 499
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 334	6 896
	Dettes fiscales et sociales	9 212	5 403
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 410 434	3 934
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	1 425 981	47 733
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	7 027 962	5 685 212
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	15 778	20 737
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 425 981	47 733

SARL 2G Finances

		France	Exportation	Du 01/02/2025 Au 31/01/2026 12 mois	Du 01/02/2024 Au 31/01/2025 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	123 128		123 128	124 492
	Montant net du chiffre d'affaires	123 128		123 128	124 492
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				13 602
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			39 500	
	Autres produits			92	1
Total des produits d'exploitation (I)				162 720	138 096
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			67 370	50 732
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 503	1 312
	Salaires			12 000	25 602
	Cotisations sociales			16 429	15 915
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 027	23 827
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			50	102
Total des charges d'exploitation (II)				125 380	117 492
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				37 339	20 603
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)			327 156	317 708
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)				4 386
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				5 673
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				327 156	327 769
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)				
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)					
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				327 156	327 769
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				364 496	348 372



Compte de résultat

SARL 2G Finances

	Du 01/02/2025 Au 31/01/2026 12 mois	Du 01/02/2024 Au 31/01/2025 12 mois
Produits exceptionnels (4) (VII)		1 050 000
Charges exceptionnelles (5) (VIII)		196 230
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		853 770
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	19 995	-4 320
Total des produits (I + III + V + VII)	489 877	1 515 865
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	145 375	309 402
BÉNÉFICE OU PERTE	344 501	1 206 462
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	5 116	852
(2) Dont produits concernant les entités liées	293 272	278 850
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		

SARL 2G Finances

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/01/2026

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice	4
1.1.	Evénements principaux	4
1.2.	Evènements postérieurs à l'exercice survenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes annuels	4
2.	Principes et méthodes comptables	4
2.1.	Principes généraux	4
2.1.1.	Règlement comptable	4
2.2.	Changement de règles et méthodes comptables	5
2.2.1.	Changement de réglementation comptable	5
3.	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	6
3.1.1.	État de l'actif immobilisé (brut)	6
3.1.2.	Amortissements de l'actif immobilisé	7
3.1.3.	Durées d'amortissement	8
3.1.4.	Informations relatives aux filiales et participations	9
3.2.	Actif circulant	10
3.2.1.	Créances	10
3.2.2.	Produits à recevoir	11
3.2.3.	Charges constatées d'avance	11
3.3.	Dépréciations de l'actif	12
3.4.	Disponibilité et divers	12
3.5.	Capitaux propres	13
3.5.1.	Capital social	13
3.5.2.	Variation des capitaux propres	13
3.6.	Passifs et provisions	13
3.6.1.	Provisions	13
3.7.	Dettes	14
3.7.1.	Dettes financières et autres dettes	14
3.7.2.	Charges à payer	15
3.8.	Compte de résultat	16
3.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	16

3.8.2.	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	16
4.	Informations relatives à la fiscalité	17
4.1.	Impôt sur les bénéfices	17
4.1.1.	Ventilation	17
4.1.2.	Intégration fiscale	17
5.	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	17
6.	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	18
6.1.	Informations relatives à l'effectif	18
6.2.	Engagements financiers donnés et reçus	18
6.3.	Autres opération non inscrites au bilan	18

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

La SARL 2G Finances a pris une participation de 95% au capital de la SCI Les Arbousiers.

1.2. Evénements postérieurs à l'exercice survenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes annuels

La SCI Les Arbousiers est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} février 2026 avec la SCI 2G IMMOS, filiales et la SARL 2G FINANCES, la société mère.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

2.1.1. Règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf indication contraire, les informations sont présentées en euros.

2.2. Changement de règles et méthodes comptables

2.2.1. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Les reclassements opérés sur la colonne comparative 01.2025 pour se conformer aux nouveaux modèles sont les suivants :

- Les transferts de charges précédemment comptabilisés en 01.2025 en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».
- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 5.6 K€ au titre de 01.2025 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».
- Les comptes courants d'associés créditeurs précédemment comptabilisés en 01.2025 continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Emprunts et dettes financières divers ». Les comptes courants d'associés créditeurs comptabilisés en 2025 sont présentés en autres dettes.

Les montants comptabilisés dans le résultat courant 01.2026 qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement sont les suivants :

- PV de cession des immobilisations corporelles : 40 K€.

3. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	118 136	163 401	110 803	170 734
	Matériel de bureau et mobilier informatique	25 404	-	-	25 404
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	143 540	163 401	110 803	196 138
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 588 087	1 841 293	-	6 429 380
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	4 588 087	1 841 293	-	6 429 380
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	4 731 627	2 004 694	110 803	6 625 518

3.1.1. Amortissements de l'actif immobilisé

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	105 542	17 764	110 803	12 504
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 857	1 263	-	25 120
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		129 400	19 027	110 803	37 624
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		129 400	19 027	110 803	37 624

Dont linéaire : 19 027 €

3.1.2. Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans

3.1.2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières et titres de participation sont évalués à leur coût d'achat.

Les titres de participation sont estimés à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction des perspectives de rentabilité de la société. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une dépréciation est enregistrée.

3.1.3. Informations relatives aux filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette					
Filiales (+ 50%)										
SCI du Chapitre	5 000	173 288	99.96 %	4 998	4 998	422 084	617 678	229 356	0	Bilan 31/12/2025
SCI Les Rafraires	5 000	118 375	99.96 %	4 998	4 998	1 243 444	291 747	118 375	88 775	Bilan 31/12/2025
SCI 2G Immo	1 000	-819 230	99.90 %	999	999	2 695 768	0	-206 876	0	Bilan 31/01/2026
SCI Les Arbousiers	10 000	-25 058	95 %	9 500	9 500	1 112 931	3 500	-25 058	0	Bilan 31/01/2026
Filiales (10 – 50 %)										
SNC MASH	5 000	-294 710	40 %	2 000	2 000	433 368	22 356	-157 415	0	Bilan 31/12/2025

3.2. Actif circulant

3.2.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	6 128 815	6 128 815	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	40 883	40 883	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 038	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	369 515	369 515	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	3 501	3 501	-
Charges constatées d'avance		4 007	4 007	-
TOTAL		6 547 759	6 547 759	-

3.2.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	226 693
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	12 796
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	3 500
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	242 989

3.2.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour 4 006 € et concernent l'exploitation.

3.3. Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	83 070	-	-	83 070
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	83 070	-	-	83 070

3.4. Disponibilité et divers

	Valeur au bilan	Valuer à la clôture	Différence d'évaluation
VMP	50 000	50 000	-
Total	50 000	50 000	-

3.5. Capitaux propres

3.5.1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice :	5 553	4 109 220
Mouvements :		
Position fin de l'exercice :	5 553	4 109 220

3.5.2. Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	4 109 220	-	-	4 109 220
Réserves, primes et écarts	321 797	826 462	-	1 148 259
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	1 206 462	344 501	1 206 462	344 501
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 637 479	1 170 963	1 206 462	5 601 980

3.6. Passifs et provisions

3.6.1. Provisions

Néant.

3.7. Dettes

3.7.1. Dettes financières et autres dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		6 334	6 334	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		213	213	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 695	1 695	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 208	7 208	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	97	97	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 410 435	1 410 435	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		1 425 982	1 425 982	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	1 410 435

3.7.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	2 880
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	213
Autres charges fiscales	97
Divers	-
TOTAL	3 190

3.8.Compte de résultat

3.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires

France	
Rémunération de gérance	110 400
Prestation aux filiales	12 728
Chiffre d'affaires net	123 128

3.8.2. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

3.8.2.1. Résultat exceptionnel

Néant.

3.8.2.2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 327 K€. Il est essentiellement composé de :

- + 89 K€ issus de la distribution de dividendes SCI LES RAFRAIRES
- + 238 K€ d'intérêts à recevoir des comptes courants

4. Informations relatives à la fiscalité

4.1. Impôt sur les bénéfices

4.1.1. Ventilation

Résultat courant		Résultat exceptionnel
— Résultat avant impôts	364 497	–
Impôt au taux de : 15% et 25%	–19 995	–
— RI et CI	–	
Résultat après impôts	344 502	–

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4.1.2. Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale applicable entre la SCI 2G IMMO, la filiale et la SARL 2G FINANCES, la société mère, repose sur le principe général de neutralité.

Ainsi, le montant de l'impôt mis à la charge de la filiale par la société mère est celui dont la filiale aurait dû s'acquitter envers le Trésor si elle n'était pas devenue membre du groupe intégré, donc en l'absence de convention.

Les éventuelles économies d'impôt sont définitivement attribuées à la société mère.

5. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales de marché, effectuée par la société avec des parties liées au sens de l'article R.123-199-1 du code de commerce, n'a été recensée.

6. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1. Informations relatives à l'effectif

Il n'y a pas d'effectif salarié au 31 janvier 2026.

6.2. Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Cautionnements – emprunt BPGO – SCI Du Chapitre	430 000 €	
Cautionnements – emprunt BPGO – SCI Du Chapitre	50 000 €	
Cautionnements – emprunt BPGO – SCI Les Rafraires	148 500 €	
Cautionnements – emprunt BPGO – SCI 2G Immo	2 500 000 €	
Cautionnements – emprunt BPGO – SCI Les Arbousiers	1 500 000 €	

6.3. Autres opération non inscrites au bilan

Néant.